



CORPS MONDIAL DE SECOURS

USAR Urban Search & Rescue
POUR LE SAUVETAGE DES VICTIMES DE CATASTROPHES NATURELLES

Association agréée de Sécurité Civile

ONG - membre de l'Organisation Internationale de Protection Civile (OIPC – ICDO)
et de l'INSARAG à GENEVE



BULLETIN : - D'ADHÉSION 2015 - DE RÈGLEMENT DE COTISATION - DE VERSEMENT DE DON

Rappel :

- Le montant de la cotisation annuelle est voté chaque année par l'Assemblée Générale, sur proposition du Comité Directeur
- Conformément aux statuts, la cotisation annuelle doit être réglée au plus tard avant la fin du 1^{er} trimestre
- Seuls les adhérents à jour de cotisation peuvent assister aux travaux de l'A.G., participer aux activités de l'Association et partir en mission d'aide, d'assistance ou de secours (assurance RC et rapatriement).

NOM		Prénom
Date de naissance		Lieu de naissance
Profession		
Adresse		
Mail		
Tél. Dom		Tél. Portable
Mode de règlement	Espèces (*) Chèque (joint) (*) Virement (*)	Montant réglé €
		Pour : Adhésion / Paiement de cotisation / Versement de don (*) à l'ordre du Corps Mondial de Secours
Adresse d'expédition : Vanessa MARTINS – Corps Mondial de Secours – 7 Rue du Clos du Puits – 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS		

- Adhésion / cotisation 2015 :**
- Cotisation normale : **40 €**
 - Autre membre d'une même famille ou retraité : 30 €
 - Chômeur ou étudiant : 20 €
 - Membre bienfaiteur : 80 €

Un reçu fiscal vous sera envoyé en retour, pour tout don effectué.

(*) Rayer la mention inutile

N° Siret : 420 472 870 00039 – Code APE / NAF : 9499Z
Siège social : Villaroche Nord Chemin de Viercy 77550 Limoges Fourches

Correspondance : Mme Vanessa PRIOUR
7 Rue du Clos du Puits
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

www.corpsmondialdesecours.fr
cms@corpsmondialdesecours.fr